
Assemblée générale ordinaire **Vendredi 27 septembre 2019**

Restaurant de l'Épée, grande salle 1^{er} étage, Fribourg – 19 h.

<i>Présences selon liste</i>	22 individuels et 2 sociétés (Les Canetons et JSP)
<i>Excusés selon liste</i>	16
<i>Quorum</i>	12

Selon l'ordre du jour et conformément aux statuts, les points suivants sont traités :

1) Salutations

L'assemblée générale ordinaire est ouverte par Oliver Price, co-président, qui salue toutes les personnes présentes. Il relève notamment la présence de Pierre-Olivier Nobs, conseiller communal.

2) Désignation des scrutateurs

Le scrutateur désigné est Mathias Pittet

3) Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé tel que proposé

4) PV de la dernière assemblée générale du 28 septembre 2018

Aucune remarque, le PV est approuvé

5) Rapports des co-présidents

Co-présidente, Patricia Barilli-Rotzetter relève la consolidation des bases, le Comité a pris ses marques et le soutien des membres et de l'assemblée à notre égard nous permet de grandir positivement et surtout nous donne l'envie de remettre l'ouvrage sur le métier.

Notre priorité reste l'organisation de notre Carnaval, mais il faut relever également que nous sommes régulièrement sollicités par d'autres organisateurs de festivités, ce qui nous laisse à penser que nos compétences et notre mission à Fribourg sont reconnues en dehors de nos murs. Beaucoup de retours positifs de nos homologues nous parviennent, et nous en sommes heureux. Cela prouve que le Carnaval des Bolzes a une belle réputation bien au-delà de nos murs.

Nous n'avons cessé de faire valoir l'Association, notamment au sein de la soirée de la Culture de la Ville de Fribourg, mais également au sein de TraDiFri, Traditions Vivantes du canton de Fribourg, en participant ainsi à l'archivage photographique des traditions vivantes du canton de Fribourg.

Les différentes étapes de l'édition 2019 nous ont amené à visiter les chars et leurs constructeurs, à sortir le journal satirique La Baffe et à officier comme jury au Carnaval de Courtepin.

Arrive l'édition des Bolzes, et sa remise de la clé au Werkhof, avec son Tarabar, le défilé de nuit et sa nouvelle orientation de parcours, les cortèges du dimanche et du mardi, le tout sous une météo très clémente, et surtout sans problème. Les Rababous ont rendu l'âme et cette édition 2019 a été un vrai bonheur – merci à toutes celles et à tous ceux qui, de prêt ou de loin, y ont contribué.

Un dernier round à BlueFactory pour le rangement, quelques apéros et cervelas grillés, le tout accompagné en musique par Les Canetons, et l'édition 2019 se termine.

Avril au repos, mai pour les bénévoles et les constructeurs de chars, une belle journée et une soirée enneigée mais un beau moment pour les remercier de leur soutien et de leur fidélité.

En juin, en partenariat avec les 3 Canards et les Canetons, nous peaufinons l'organisation de notre présence à la Journée fribourgeoise de la Fête des Vignerons, à laquelle nous participerons le 19 juillet – un grand moment de plaisir, de partage et surtout de fierté d'avoir représenté nos entités sous un soleil radieux à Vevey.

Enfin en août la désormais traditionnelle et conviviale Fête de la Palme et la reprise en septembre, avec l'assemblée générale et les préparatifs pour l'édition 2020, pour laquelle nous nous réjouissons.

Des remerciements chaleureux et appuyés à toutes et tous, et vive le Carnaval des Bolzes.

6) Présentation des comptes

Le bilan présenté par notre trésorière affiche un bénéfice de CHF 31'341.65

Les charges et les produits sont évoqués dans le détail, et toutes les pièces comptables sont à disposition.

Y a-t-il des questions ?

- Une question est posée sur la prévisibilité des résultats et les variations possibles d'une année à l'autre.

La caissière répond que les résultats peuvent effectivement varier fortement d'une année à l'autre. La cause principale est la météo du dimanche, dont dépendent les recettes des entrées. Sur les 4 dernières années, les recettes ont varié entre CHF 25'000.- et CHF 75'000.-. Les charges sont assez fixes ce qui fait que la variation des recettes impacte directement le résultat de l'année.

Pas d'autre question

7) Rapports des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs-trices des comptes, Mme Marianne Gex et M. Yan Schneuwly, ont procédé au contrôle des comptes en date du 27 août 2019.

Une comptabilité très bien tenue, avec exactitude et détaillée, est relevée, ils en remercient la trésorière et la félicite pour son magnifique travail.

Les vérificateurs-trices demandent à l'assemblée d'approuver les comptes et d'en donner décharge au comité.

8) Approbation des comptes et décharges aux vérificateurs et au comité

A la majorité et à mains levées, il est donné décharge au comité.

Le budget est également approuvé à la majorité, et à mains levées.

9) Fixation des cotisations

Aucun changement de cotisation n'est prévu, c'est donc à la majorité, à mains levées, que ce point est accepté par l'assemblée.

10) Présentation et approbations du budget

La présentation du budget 2019-2020 prévoit une perte de CHF 10'581.-, les postes sont détaillés et la trésorière est à disposition pour toute éventuelle question.

A mains levées et à la majorité, le budget 2019-2020 est approuvé.

11) Comité – démission, élections des nouveaux membres du comité et des vérificateurs des comptes

Comité de l'Association

- ne se représentent pas Georgi Cotting, Gaby de Gottrau
- se présente Eleonore Price

- Vérificateur-trice des comptes Yan Schneuwly et Patricia Waeber
- Richard Hertig est élu comme suppléant

12) Admissions, démissions, exclusions

L'association compte 1 nouveau membre et déplore 4 démissions - aucune exclusion.

13) Divers

Aucun

Personne ne demande la parole, dès lors l'assemblée se termine à 20 h. 25